

LES + DE LA FORMATION

- + Vous aurez identifié le rôle de chacun au sein du comité de pilotage et dans son écosystème.
- + Vous saurez collaborer avec les différents acteurs du projet.
- + Vous saurez mobiliser et fédérer les ressources nécessaires.
- + Vous valoriserez les actions mises en œuvre par le comité de pilotage.



1 à 2 jours

de préférence en
entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le socle de connaissances nécessaires sur le monde du handicap et de l'emploi.

Comprendre les problématiques et les enjeux d'une politique d'emploi de personnes handicapées

Participer à la co-construction et à la mise en œuvre du plan d'action de la politique handicap de votre entreprise.

PUBLIC : Référents handicap, responsables ressources humaines, référents achats, référents communication, service de santé au travail, chargés de prévention, référents QVT, assistants social, etc.

PROGRAMME

Des idées reçues et représentations vers une définition plus juste du handicap

- o Mise en lumière des 6 types de déficiences et des représentations relatives au handicap
- o Présentation des situations de handicap à travers le prisme des conséquences et de la compensation : pour le salarié, le collectif et l'entreprise
- o Rappel du cadre légal et des chiffres clés du handicap
- o Présentation de l'accord HandiEM

Une diversité d'enjeux autour de la politique handicap de l'entreprise

- o Appréhender les liens entre tous les sujets RH et RSE de l'entreprise (Politique handicap, gestion des risques psycho-sociaux, qualité de vie au travail, achats responsables, communication RH...)
- o Clarification et partage autour des enjeux de la politique handicap
- o Identification des arguments pour fédérer autour du projet

De l'utilité des multiples expériences et compétences pour la co-construction d'un plan d'action

- o Interroger la composition du comité de pilotage et identifier en quoi et pourquoi chacun est mobilisé
- o Définir ensemble les objectifs et le rôle du comité de pilotage
- o Élaborer collectivement le plan d'action, enrichi par les regards experts des membres du comité de pilotage

Des règles de fonctionnement pour coopérer au sein du comité de pilotage

- o Élaboration d'une charte de coopération
- o Définition du mode d'animation et des moyens associés au suivi du projet
- o Fixation des objectifs et indicateurs pour chaque axe du plan d'action
- o Formalisation d'une feuille de route individuelle par chaque membre du comité de pilotage

INTERVENANTS : Un consultant handicap du cabinet Execo France

PÉDAGOGIE : Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, d'exercices pratiques, de brainstorming, de la confrontation de l'expérience de chacun et de jeux de rôles.

PRÉREQUIS : Aucun

